



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 81375

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences de la diminution du nombre des médecins du travail dont plus de la moitié dépassent les 55 ans et dont le recrutement est limité. Or, en cas de besoin, il n'est pas prévu de passerelles de spécialisation pour les médecins généralistes. Il lui demande si des mesures peuvent être prises pour améliorer la situation dans cette branche de la médecine du travail qui tient une place non négligeable dans la vie économique et professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81375

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6557

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)